



**RAPPORT DU MAIRE
FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER ET DU
RAPPORT DES VÉRIFICATEURS DE L'ANNÉE 2018**

Déposé à une séance ordinaire du conseil le 3 juin 2019
par la mairesse, madame Diane Aubut

Chères concitoyennes,
Chers concitoyens,

En vertu des dispositions de l'article 176.2.2 du Code municipal du Québec, je vous présente les faits saillants du rapport financier 2018.

LE RÉSUMÉ FINANCIER 2018 ET LE RAPPORT DES AUDITEURS EXTERNES

Recettes et dépenses

Les opérations financières du fonds d'administration montraient un déficit de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales de 138 919 \$. Les recettes s'élevaient au total à 3 589 810 \$ comparativement à des dépenses de 3 728 810 \$ et d'un excédent de fonctionnement des éléments de conciliation à des fins fiscales de 160 317 \$. À titre de comparaison, les recettes de 2017 étaient de 3 686 394 \$, soit 96 584 \$ de plus qu'en 2018 ou 2,7 %. Les dépenses de 2017 étaient de 3 756 419 \$, soit 27 690 \$ de plus qu'en 2018 ou 0,7% supérieure à 2018.

Au 31 décembre 2018, la Municipalité avait des surplus non affectés de 510 387 \$ comparativement à 461 277 \$ au 31 décembre 2017. Du surplus de la fin d'année 2018, la Municipalité a affecté une somme de 113 734 \$ afin de réaliser ses activités de 2019. Le surplus prévu à la fin de l'exercice financier de 2019 est donc de 396 653 \$.

Les dépenses par poste budgétaire ont été les suivantes :

<u>Poste</u>	<u>2018</u>	<u>2017</u>	<u>Variation</u>	<u>Pourcentage</u>
Administration générale	542 282 \$	539 430 \$	2 852 \$	0,5 %
Sécurité publique	460 124 \$	446 848 \$	13 276 \$	3,0 %
Transport (voirie)	671 733 \$	603 779 \$	67 954 \$	11,3 %
Hygiène du milieu	983 850 \$	1 068 039 \$	- 84 189 \$	- 7,9 %
Aménagement et urbanisme	126 961 \$	179 785 \$	- 52 824 \$	- 29,4 %
Loisirs et culture	826 634 \$	806 369 \$	20 265 \$	2,5 %
Frais de financement	117 145 \$	112 169 \$	4 976 \$	4,4 %

La variation au point transport est principalement due aux dépenses d'entretien des rues (pavage) pour lesquels nous avons ajouté une somme de 55 000 \$ afin de combler du retard que nous prenions et d'une augmentation de 8 000 \$ pour les travaux de déneigement.

La baisse en aménagement et urbanisme est principalement due à un retour d'une somme déposée chez nos procureurs, de la baisse de 30 000 \$ de contribution pour les fêtes du 350e et de 18 000 \$ en entretien et réparations.

Finalement, la hausse au point loisirs et culture est due à des achats et des travaux au centre récréatif de 18 000 \$ suite à la mise aux normes du bâtiment.

Réserves

La Municipalité compte également une réserve de 620 344 \$ pour la mise aux normes de ses réseaux d'aqueduc et d'égout. Elle dispose également de solde de règlement d'emprunt, qu'elle peut appliquer pour certains types de travaux, d'une valeur de 341 119 \$. Dans son plan d'intervention pour les réseaux d'aqueduc, d'égout pluvial et sanitaire et le réseau routier le coût estimé pour la mise aux normes de ces réseaux est de 2 255 945 \$ sans tenir compte des travaux connexes tels que la réfection des trottoirs et des bordures, le pompage, la dérivation et la signalisation. La Municipalité est en attente de l'annonce de subventions gouvernementales afin de réaliser ces travaux. Il est à noter qu'avec ses réserves, la Municipalité pourra procéder à ces travaux sans procéder à des emprunts. Le tout n'aura donc aucun impact sur le compte de taxes des contribuables.

Service de la dette

Au 31 décembre 2018, l'endettement à long terme pour l'ensemble de la municipalité atteignait la somme de 4 134 300 \$ comparativement à 4 616 800 \$ au 31 décembre 2017, et ce, malgré l'ensemble des travaux réalisés au cours des dernières années afin de mettre aux normes nos édifices municipaux.

De ce montant, une somme de 599 909 \$ est couverte par le gouvernement du Québec. La dette à la charge des propriétaires de la municipalité est donc de 3 534 391 \$. Le taux d'endettement est de 1,92 \$ par 100 \$ en fonction de la richesse foncière uniformisée (RFU) qui correspond à la valeur des bâtiments et terrains situés sur le territoire de la municipalité. L'endettement par habitant est de 2 381 \$. À titre de comparaison elle de 3 445 \$ par habitant pour des municipalités de taille semblables, 2 203 \$ pour la MRC, de 5 091 \$ pour la Mauricie et de 6 226 \$ pour l'ensemble de la provinceⁱ.


LE RAPPORT DES AUDITEURS

Les auditeurs de notre municipalité, la firme Désaulniers, Gélinas, Lanouette s.e.n.c.r.l. ont produit un rapport pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2018. Ce rapport stipule que les états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la municipalité à cette date ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (dette nette) et de ses flux de trésorerie, selon les principes comptables généralement reconnus au Canada.

CONCLUSION

À la lumière des données fournies par notre vérificateur externe, nous pouvons affirmer que la municipalité est en bonne situation financière et elle est sagement gérée.

La mairesse,



Diane Aubut

ⁱ Source: Direction générale des finances municipales – Profil financier édition 2018 – Sainte-Anne-de-la-Pérade – 9 octobre 2018